

ARRÊTÉ n° 90-2020-09-34-004

fixant la liste des candidats au 1er tour des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Le préfet du territoire de Belfort

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté n° 90-2020-08-24-033 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu GATINEAU, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la préfecture du Territoire de Belfort,

Vu les déclarations de candidatures enregistrées à la Préfecture du Territoire de Belfort suivant l'ordre du dépôt de candidature.

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la préfecture :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste des candidats et de leur remplaçant au 1^{er} tour des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 est arrêtée ainsi qu'il suit dans le Territoire de Belfort :

Candidats	Remplaçants
M. Cédric PERRIN	Mme Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE
M. Bruno KERN	Mme Liliane BROS-ZELLER
Mme Marie-Laure DUCHANOY	M. Jean RECEVEUR
M. Vincent JEUDY	Mme Annie BAULAY
M. Bertrand CHEVALIER	Mme Farida BASBAS

Article 2 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Territoire de Belfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé au Président du bureau du collège électoral ainsi qu'au Président de la commission de propagande et qui sera publié au Recueil des Actes administratifs des services de l'État dans le Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le **14 SEP. 2020**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire Général


Mathieu GATINEAU